



ACCUEIL [ACTUALITÉS](#) [PETITES ANNONCES](#) [ANNONCES LÉGALES](#) [COMMUNAUTÉ](#) JEUX [LOISIRS](#) LIENS

Rechercher

Vous êtes ici : [Accueil](#) > Article : Grandes fortunes françaises / La famille...

NOGENT-SUR-SEINE

Grandes fortunes françaises / La famille Soufflet au 67e rang national

Réagir

Envoyer

Imprimer

Avec une fortune estimée à 600 M€, la famille Soufflet a retrouvé le niveau des années 2007-2008 après une année 2009 plus incertaine

L'ultra-richesse ? Pour en prendre la (dé)mesure, il n'est nul besoin de se ruiner. Il suffit, muni de quelques euros seulement, de se rendre au kiosque à journaux le plus proche et d'acheter Challenges ou Capital qui, prenant exemple sur le célèbre classement mondial du magazine Forbes, proposent désormais d'épais dossiers sur les grandes fortunes françaises.

Si vous n'avez pas au moins 53 millions d'euros de patrimoine, pas la peine de chercher, vous n'y figurez pas.

Chaque année, au début de l'été, le magazine économique Challenges sort un numéro spécial « grandes fortunes ». C'est le top 500 des milliardaires et millionnaires français.

En haut du tableau, on prend les mêmes et l'on recommence : sur la plus haute marche du podium, Bernard Arnault, le propriétaire du premier groupe mondial de luxe Louis Vuitton Moët Hennessy (LVMH) avec 22,7 milliards, puis le patron du groupe de distribution Auchan, le Lillois Gérard Mulliez avec 19 milliards et, à la troisième marche du podium, l'inoxydable héritière de l'Oréal, Liliane Bettencourt, avec un petit 17 milliards.

Mais ce qui nous intéresse aujourd'hui se trouve un peu plus bas, au 67e rang. Avec (seulement) 600 M€, Michel Soufflet fait bonne figure dans le gotha champardennais des affaires. Mieux, il va même jusqu'à quasiment doubler sa fortune qui, en 2009, était estimée à 380 M€, retrouvant ainsi des valeurs plus stables, celles de 2007 et 2008.

Un parcours exceptionnel

Âgé de 80 ans, Michel Soufflet

est un acteur incontournable du développement de l'agroalimentaire en France. Véritable autodidacte - il n'a jamais fait de grandes études - il est entré dans l'entreprise dès l'âge de 17 ans, comme simple manoeuvre. Il est âgé de 25 ans quand son père tombe malade. C'est à cet instant qu'il s'implique, sans faillir, dans la vie de l'entreprise qui, à cette époque, ne comptait qu'une petite dizaine de salariés. C'était le début de la modernisation de l'agriculture en Champagne-Ardenne. Visionnaire, il va s'attacher à trouver des débouchés commerciaux pour les excédents agricoles au travers, notamment, de son activité de collecte. Pas seulement en France, mais aussi et surtout au-delà des mers et des océans en affrétant des bateaux pour livrer le grain aux quatre coins du monde.

Homme de conviction, un brin paternaliste, très proche de ses salariés, Michel Soufflet n'a jamais caché son attachement à ses racines... et à son entreprise. Une affaire familiale au sens large du terme et une vraie dynamique au bénéfice d'une certaine idée de l'économie quand elle doit servir le plus grand nombre. Voici quelques années, il avouait n'avoir jamais touché de dividendes, indiquant aussi que le cash-flow était toujours réinvesti dans la société. Premier collecteur privé français de céréales, le groupe est aussi un opérateur incontournable sur le marché mondial du malt, et l'un des tout premiers meuniers européens. Une belle réussite

!



Agrandir la photo

Jean-Michel Soufflet et son père, Michel, un duo de choc à la tête du groupe nogentais qui affiche un dynamisme qui n'a jamais failli

A lire aussi...

2009 : un chiffre d'affaires de 3 milliards d'euros

Haut de page

Auteur : *Christophe LEVERT*
Article paru le : **23 juillet 2010**

Envoyer cet article à un(e) ami(e)

Imprimer cet article

[> Articles sur le même thème](#)

[> Articles sur la même localité](#)

Les commentaires (0 commentaires)

[>> Tous les commentaires](#)

Réagir à cet article ou alerter le modérateur *

Login (Email) :

Mot de passe :

[Mot de passe oublié?](#)

Votre commentaire :

Veuillez vous connecter pour pouvoir poster un commentaire !

* Vous avez la possibilité d'alerter le modérateur de tout contenu injurieux, diffamatoire ou raciste, attentatoire aux bonnes mœurs, à caractère violent ou pornographique, ou encore susceptible par leur nature de porter atteinte au respect de la personne humaine et de sa dignité, de l'égalité entre les femmes et les hommes, de la protection des enfants et des adolescents.